Envoyé en préfecture le 02/07/2026
Reçu en préfecture le 02/07/2026
Publié le
ID : 029-212901953-20260702-D_716B_010726-DE

Commune de Plouguerneau
EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 1er juillet 2026
--oOo--

Nombre de conseillers :

En exercice	29
Présents	26
Votants	29

Le Conseil Municipal de PLOUGUERNEAU s'est réuni le 1er juillet 2026 à 19h00 à l'Espace Culturel ARMORICA en séance publique sous la présidence de Monsieur Renaud LE FLOCH, Maire.

SECRETAIRE DE SEANCE : JULIE LEON élue à l'unanimité.

ETAIENT PRESENTS : Renaud LE FLOCH - Stéphane PHILIPPOT - Julie LEON - Gildas ABGUILLERM - Jean-Luc CABON - Marie-Christine LOZACH - Jean-François TREGUER - Lédie LE HIR - Alain VIDAL - François LE BRUN - Francis KERVELLA - Yvon BESCOND - René CHAPEL - Christophe GUEGANTON - Florent TERRAUX - Isabelle LE MOAL - Stéphanie LE PRIOL - Virginie PETTON LESVEN - Camille GAUDRY - Adeline TADIER - Sophie MARCHAND LECLERE - Océane LE MEUR - Guénolé VIGOUROUX - Isabelle DEWU - Nolwen L'HOSTIS - Thibault CASSIN

ABSENTS EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION :
Aurélie TOUL procuration à Lédie LE HIR
Karine RIOU procuration à Camille GAUDRY
Yannig ROBIN procuration à Nolwen L'HOSTIS

Nomenclature ACTES 7.1.6.b	PARTICIPATION FINANCIERE DE LA COMMUNE A L'EDITION 2026 DES TRETEAUX CHANTANTS

Les Tréteaux Chantants permettent aux plus belles voix de plus de 50 ans de s'affronter sur scène. La société Quai Ouest Musiques, qui organise avec succès les « Tréteaux Chantants » sur Brest Métropole, a étendu le concept aux intercommunalités du Pays de Brest.

Chaque vainqueur représente son territoire lors de la grande finale organisée en novembre.

En Bureau communautaire du 25 juin 2026, les principes d'organisation de l'édition 2026 des Tréteaux Chantants du Pays des Abers ont été validés :

- Une finale organisée le mardi 29 septembre 2026 au Champ de foire (Plabennec), composée de 12 candidats dont le vainqueur représentera le Pays des Abers fin novembre à l'Arena (Brest). La seconde partie sera assurée par un concert dont l'artiste n'est à ce jour pas connu. Le prix de l'entrée de la finale du Pays des Abers est fixé à 10€.
- La mise en vente des places de la finale du Pays des Abers puis celle des places de la finale du Pays de Brest est assurée par l'Office de Tourisme du Pays des Abers, dans le cadre de sa régie de recettes. Une permanence sera également assurée à l'Hôtel de Communauté.
- Un principe de participation financière de l'EPCI, dans les mêmes conditions que pour « Le Printemps des Abers », à savoir une participation de la moitié du coût, l'autre moitié étant à la charge des communes, est maintenue. Le coût par habitant – comprenant l'animation musicale – était de 0,30€ par habitant, partagé pour moitié entre la CCPA et les communes, au prorata de leur population, soit environ 12 000€.

La participation de la commune de Plouguerneau au titre de l'année 2026, s'élève à 1034,25€ (0,15€ X 6895 habitants, selon les chiffres de population municipale).

Envoyé en préfecture le 02/07/2026
Reçu en préfecture le 02/07/2026
Publié le
ID : 029-212901953-20260702-D_716B_010726-DE

Après avis de la commission culture du 22 juin 2026, il est proposé au Conseil Municipal, après en avoir délibéré, d'approuver la participation financière de la commune à l'édition 2026 des « Tréteaux Chantants ».

Avis du Conseil Municipal : favorable à l'unanimité (29 voix).

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus,
Pour extrait certifié conforme en Mairie le 2 juillet 2026

Le Maire,
Renaud LE FLOCH

La secrétaire de séance,
Julie LEON